



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 02 juillet 2020

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 22  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 4

**OBJET :**

DE-CDE-20-07-1-08) FIXATION DES TARIFS POUR L'ACTIVITE « SPORTS EN FAMILLE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

L'an deux mille vingt, le jeudi deux juillet à dix-neuf heures trente,

**Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes**, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 25 juin 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Présidente.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. PITAVY, BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON, Mme SERVIAN, MOULY, Mme RUFFENACH, M. BEAUFRÈRE, M. CHARDON, RIBET, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme LAREDO, Mme BIDAULT, Mme DERAY.

Excusés : Mme GREINER, CAMELOT, Mme VERMANT, M. MARCILLY.

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour les activités sportives « Sport en famille » organisées par la Caisse des écoles pour la saison 2020/2021 ;

### D É L I B È R E

*à la majorité (3 abstention(s) : Mme THIRIET, MM. RIBET, MESNARD,,)*

ARTICLE I : Fixe, à compter de la rentrée scolaire 2020, les tarifs trimestriels et annuels proposés aux familles, comme suit :

Tarif trimestriel :

- 1 couple + 1 enfant : 73,20 €
- 1 parent + 1 enfant : 52,30 €
- Enfant supplémentaire : 15,40 €

Tarif annuel :

- 1 couple + 1 enfant : 204 €
- 1 parent + 1 enfant : 141,10 €
- Enfant supplémentaire : 41,20 €

ARTICLE II : Les recettes seront versées aux compte et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,  
Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*